

BAREME MAXIMUM T.T.C. DES HONORAIRES

AU 01/04/2022 (T.V.A. 20%)

ARTHURIMMO.COM-GROUPE PIERRE IMMO

HONORAIRES DE CESSION DE BIENS A USAGE D'HABITATION OU COMMERCIAL ET VENTE DE TERRAIN

A LA CHARGE DU VENDEUR (Sauf en cas de mandat de recherche)

De 0€ à 120.000€	9000€ T.T.C.
De 120.001€ à 150.000€	7.5% T.T.C.
De 150.001€ à 200.000€	6.5% T.T.C.
De 200.001€ à 250.000€	6% T.T.C.
Plus de 250.001€	5% T.T.C.

- Avis de valeur sommaire oral : GRATUIT
- Avis de valeur sommaire écrit pour succession, ISF, divorce, conseil etc... 95€ TTC**(remboursé en cas de vente du bien estimé par notre agence, lors de la signature de l'acte authentique)

- Expertise en valeur vénale : Nous consulter

HONORAIRES DE CESSION DE GARAGE OU PARKING

Forfait de 3000€ TTC (A la charge du vendeur)

HONORAIRES DE LOCATION (T.T.C.)

Biens à usage d'habitation, et	Visite, constitution de dossier et rédaction	<u>Etat</u>
<u>professionnel</u>	<u>de bail</u>	<u>des</u>
		<u>lieux</u>
	<u>Habitation</u>	
A la charge du preneur (locataire) et du	12€/m² pour la zone très tendue	<u>3€/m²</u>
bailleur	10€/m² pour la zone tendue	
	8€/m² pour les autres zones	
	Professionnel	
A la charge du preneur (locataire)	18% du loyer annuel H.T/H.C.	

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE (T.T.C.)

Biens à usage d'habitation ou professionnel		
Gestion simple	7,30% des sommes encaissées	
Garantie de loyers impayés	3,30% des sommes encaissées	